



REVUE DE PRESSE

**CAMPAGNE ÉLECTORALE
FÉDÉRALE 2008**

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

Business groups closely monitoring election campaign



PETER HADEKEL

en ville

“The election comes at a time of growing uncertainty in the Canadian economy.”

Election excitement is not exactly at fever pitch now that the federal campaign has begun.

But public apathy aside, business and economic groups in Montreal say they will be watching the campaign closely to ensure that key issues of importance are debated.

The election comes at a time of growing uncertainty in the Canadian economy. A plunging stock market, faltering economic growth and a stagnating job market are all of concern as voters assess the political pitches from various parties.

Quebec's largest business lobby, the Conseil du Patronat, was first off the mark yesterday as it fired off a questionnaire to all parties in the House of Commons.

It asked the parties to clarify their positions on public spending and taxation as well as on issues like the financing of employment insurance, reforms to the Canada Labour Code and relaxation of foreign investment rules.

The Conseil said it has no intention of endorsing a political party, unlike the Quebec Federation of Labour, which threw its support yesterday behind the Bloc Québécois.

Even so, it has “no plans to sit on the sidelines,” said president Michel Kelly-Gagnon. The lobby group will closely monitor party platforms to see how they match up with the priorities of its members.

Please see HADEKEL, Page B2

HADEKEL Cost of compliance a major issue

CONTINUED FROM B1

An internal survey earlier this year showed that control of public spending is the top priority of Conseil members. There's a sense that the Harper government has let public spending run too far ahead of Canada's economic output.

"We won't hesitate to get involved in the electoral debate, to denounce any commitment that will increase federal spending faster than the rate of economic growth," Kelly-Gagnon said.

Corporate and personal income tax cuts are next on its wish list.

Carlos Leitao, chief economist at Laurentian Bank, said the Canadian public is in no mood to tolerate deficit spending. Parties will have to cost their promises carefully to stay over the line.

Federal finances are already close to deficit territory, he noted, as the slowing economy decreases revenues and as the impact of tax and spending changes by the Harper government takes hold.

The margin for error is small because the Canadian economy is weak. Leitao forecasts GDP growth of only 0.7 per cent this year and 1.3 per cent next year.

A top issue in the campaign will be the Liberal green plan to tax carbon consumption and use the revenue to fund income-tax reductions.

Leitao said the plan appears to make sense because it imposes necessary costs to slow down carbon consumption and because shifting the tax burden away from income would be good for the economy.

But higher energy costs do not appeal to owners of Canada's small businesses. They've been hit hard by high gasoline prices, says Simon Prévost, who heads the Quebec chapter of the Canadian

Federation of Independent Business.

They want the next government to scrap the 1.5-cent-a-litre surcharge on gasoline originally levied to reduce the federal deficit.

"The deficit was eliminated 10 years ago," Prévost noted wryly.

A cut in gasoline excise tax would also be welcome.

A major issue for small business is the cost of compliance with tax and regulatory rules. A recent CFIB study pegged the cost of paper and red tape at \$13 billion a year.

It's not an issue that's "politically sexy," Prévost acknowledged. But cutting the bill by one third would be equivalent to more than a \$4-billion tax reduction.

Also affecting independent business is the looming labour shortage, he said. The next federal government must "exercise some leadership" in getting provinces to permit greater mobility across Canada among professionals and tradespeople.

Jean-Luc Trahan, president of Manufacturers and Exporters Quebec, is looking for a commitment at the federal level to help out the manufacturing sector, which has been hammered by the stronger dollar, foreign competition and energy costs.

"We would appreciate the same attitude as the Quebec government" has shown, he said. The Charest government developed a comprehensive strategy to help manufacturers deal with such issues as exporting, productivity, research and development and training, he said.

phadekel@videotron.ca

Les cinq questions du Conseil du patronat

Si la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) a pris position dans la campagne électorale en faveur du Bloc québécois, le Conseil du patronat, lui, n'a pas l'intention de faire connaître son penchant pour un parti ou l'autre. Mais il compte bien obtenir des réponses à cinq questions qu'il adresse aux partis politiques en présence. Ces cinq sujets d'intérêt sont le contrôle des dépenses publiques et la réglementation, le régime d'assurance emploi, les dispositions anti-briseurs de grève au fédéral, la fiscalité des entreprises et des particuliers, ainsi que l'assouplissement de la législation relative aux investissements étrangers. La réponse des partis politiques est attendue d'ici le 1^{er} octobre.

— La Presse Canadienne

Les questions des patrons

Si la FTQ a pris position dans la présente campagne électorale en faveur du Bloc québécois, le Conseil du patronat, lui, n'a pas l'intention de faire connaître son penchant pour un parti ou l'autre. Mais il compte bien obtenir des réponses à cinq questions qu'il adresse aux partis politiques en présence. Comme il le fait à chaque campagne électorale, le Conseil du patronat du Québec expédiera aujourd'hui aux quatre partis politiques

présents à la Chambre des communes un questionnaire, leur demandant d'expliquer leur position sur cinq questions d'intérêt pour ses membres, les employeurs. Ces cinq sujets d'intérêt sont le contrôle des dépenses publiques et la réglementation; le régime d'assurance emploi; les dispositions anti-briseurs de grève au fédéral; la fiscalité des entreprises et des particuliers; ainsi que l'assouplissement de la législation relative aux investissements étrangers. La réponse des partis politiques, résumée en moins de 15 lignes pour chacune des questions, est attendue d'ici au 1er octobre. «*Nous, on a fait un travail de notre bord. On aurait eu beaucoup plus de questions que ça à leur poser [...] alors ils pourraient se forcer eux aussi un peu*», a dit M. Kelly-Gagnon. — *La Presse canadienne*

Les 5 questions du CPQ

Si la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) a pris position dans la campagne électorale en faveur du Bloc québécois, le Conseil du patronat, lui, n'a pas l'intention de faire connaître son penchant pour un parti ou l'autre.

Mais il compte bien obtenir des réponses à cinq questions qu'il adresse aux partis politiques en présence.

Ces cinq sujets d'intérêt sont le contrôle des dépenses publiques et la réglementation, le régime d'assurance emploi, les dispositions anti-briseurs de grève au fédéral, la fiscalité des entreprises et des particuliers, ainsi que l'assouplissement de la législation relative aux investissements étrangers.

La réponse des partis politiques est attendue d'ici le 1er octobre.

— La Presse Canadienne

ASSURANCE EMPLOI

Un système peu accessible, dénoncent les syndicats

LA PRESSE CANADIENNE

Regroupées sous le nom des « Sans-Chemise », les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance emploi, l'augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, la CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance emploi ont augmenté de près de 9 % depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes des industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis quatre ans.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit toutefois pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. « C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte », a-t-il ajouté.

Pour sa part, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, croit qu'il faut considérer le régime d'assurance emploi comme les autres types d'assurances. Selon elle, il n'est pas normal que seulement 46,1 % des demandeurs d'assurance emploi

Seulement 46,1% des demandeurs d'assurance emploi obtiennent des prestations, ont déploré hier les syndicats, regroupés sous l'appellation « les Sans-Chemise », au lancement d'une campagne de sensibilisation.

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

parviennent à obtenir des prestations.

Admissibilité

Voilà pourquoi les Sans-Chemise se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, « cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail ». Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupent des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonniers ou temporaires.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières varie entre 420 et 700 heures, selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec ne s'oppose pas à l'amélioration du régime d'assurance emploi, mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisme, rejette cependant « tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime ».

M. Audet a indiqué à La Presse Canadienne que le Conseil du patronat est en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à parts égales. En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards de dollars, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards.



Assurance-emploi bonifiée

■ C'est ce que demandent la FTQ, la CSN et le CNC aux partis fédéraux

PC | Regroupés sous le nom de « Les Sans-Chemise », les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, le CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-emploi aux principaux partis politiques fédéraux.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 pour cent ces cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

FTQ et CSN

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenaault, ne croit pas que la si-

tuation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. « C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte », a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a pour sa part indiqué qu'il fallait considérer le régime d'assurance-emploi comme les autres types d'assurances. Elle a donc conclu qu'il n'était pas normal que seulement 46,1 pour cent des demandeurs d'assurance-chômage parviennent à obtenir des prestations.

Voilà pourquoi « Les Sans-Chemise » se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Prestations

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, « cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail ». Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupaient des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonnier ou temporaire.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régu-

lières, par exemple, varie entre 420 et 700 heures selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

« Les Sans-Chemise » ont également demandé une augmentation de la période de prestation d'au moins cinq semaines, une bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence de deux semaines.

Pas de hausse de coûts

De son côté, le Conseil du patronat du Québec a dit ne pas s'opposer à l'amélioration du régime d'assurance-emploi. Mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisation, a cependant rejeté « tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime ».

M. Audet a indiqué que le Conseil du patronat était en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à part égales.

En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards \$, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards \$.

M. Audet a par ailleurs ajouté qu'il était de plus en plus courant de parler de pénurie de main-d'oeuvre, plutôt que du taux de chômage.



MICHEL ARSENAULT
Emplois précaires



C. CARBONNEAU
Accessibilité



DANIEL AUDET
Attention aux coûts

Assurance-emploi

« Les Sans-Chemise » interpellent les partis fédéraux

MONTRÉAL – Regroupés sous le nom « Les Sans-Chemise », les principales centrales syndicales québécoises et le Conseil national des chômeurs (CNC) ont réclamé hier un meilleur accès au régime d'assurance-emploi, une augmentation de la période de prestation, la bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence.

En conférence de presse à Montréal, la FTQ, la CSN, le CSQ et le CNC ont profité de la campagne électorale pour faire valoir leurs principales revendications au chapitre de l'assurance-emploi aux principaux partis politiques fédéraux.

Les prestations hebdomadaires régulières d'assurance-emploi ont pourtant augmenté de près de 9 % depuis les cinq dernières années. Et la tendance du taux de chômage, malgré les problèmes affectant les industries manufacturière et forestière, est à la baisse depuis les quatre dernières années.

Mais le président de la FTQ, Michel Arsenault, ne croit pas que la situation économique soit aussi bonne au Québec. Selon lui, les emplois perdus dans le

secteur manufacturier sont remplacés par des emplois précaires et mal rémunérés. « C'est sûr que c'est un emploi pour un emploi, mais ce n'est pas dans le même contexte », a-t-il ajouté.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a pour sa part indiqué qu'il fallait considérer le régime d'assurance-emploi comme les autres types d'assurances. Elle a donc conclu qu'il n'était pas normal que seulement 46,1 % des demandeurs d'assurance-chômage parviennent à obtenir des prestations.

Voilà pourquoi « Les Sans-Chemise » se sont prononcés en faveur d'un critère unique d'admissibilité fixé à 360 heures.

Selon le porte-parole du CNC, Pierre Céré, « cela répondrait aux (actuelles) réalités du monde du travail ». Il a lui aussi fait valoir que de plus en plus de personnes occupaient des emplois dits précaires, c'est-à-dire à temps partiel, saisonnier ou temporaire.

Actuellement, le nombre d'heures de travail requis pour avoir droit à des prestations régulières, par exemple, varie entre 420 et 700 heures selon le lieu de résidence et le taux de chômage.

« Les Sans-Chemise » ont également demandé une augmentation de la période de prestation d'au moins cinq semaines, une bonification du taux de prestation, l'établissement d'une caisse réellement autonome et l'abolition du délai de carence de deux semaines.

De son côté, le Conseil du patronat du Québec a dit ne pas s'opposer à l'amélioration du régime d'assurance-emploi. Mais Daniel Audet, le premier vice-président de l'organisation, a cependant rejeté « tout changement qui aurait pour effet d'augmenter les coûts du régime ».

M. Audet a indiqué à La Presse Canadienne que le Conseil du patronat était en faveur de la révision du mode de financement du régime. Il estime que les employeurs et les travailleurs devraient cotiser à part égales.

En 2005, la cotisation totale des travailleurs était de 7,6 milliards \$, alors que celle des employeurs était de 10,3 milliards \$.

M. Audet a par ailleurs ajouté qu'il était de plus en plus courant de parler de pénurie de main-d'œuvre, plutôt que du taux de chômage.

LA PRESSE CANADIENNE

ÉCHOS DE LA CAMPAGNE MOT POUR MOT

« On est déçus. C'est d'autant plus dommage pour eux que moi, je sais que, pour l'essentiel, les réponses qu'ils auraient données auraient été les réponses qu'on aurait aimées. Mais parce qu'ils ne l'ont pas fait, par fairness pour les autres qui se sont donné la peine de répondre, on est obligés de leur mettre zéro. »

— Michel Kelly-Gagnon, le président du Conseil du patronat du Québec, exprimant sa déception face au silence du Parti conservateur, seul parti qui n'a pas répondu à son questionnaire rédigé pour connaître les positions des partis sur les cotisations à l'assurance emploi ou les impôts et qui prenait une quinzaine de minutes à remplir.



Michel
Kelly-Gagnon
ARCHIVES LA PRESSE

L'élève «Parti conservateur» échoue au test du Conseil du patronat

Lia Lévesque

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Parti conservateur a réussi le tour de force de décevoir le Conseil du patronat du Québec (CPQ), en ne daignant pas répondre au questionnaire que le CPQ avait adressé aux quatre principaux partis politiques dans le cadre de la présente campagne électorale.

Même le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont des positions souvent à l'op-

posé de celles prônées par le CPQ, ont pris la peine de répondre aux questions qui leur avaient été soumises, a souligné en entrevue le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon.

En ne répondant pas, le Parti conservateur s'est nuï, face à des entreprises qui, auraient sans doute apprécié la teneur de ses ré-

ponses, a noté M. Kelly-Gagnon.

«On est déçus. C'est d'autant plus dommage pour eux que moi, je sais que, pour l'essentiel, les réponses qu'ils auraient données

auraient été les réponses qu'on aurait aimées. Mais parce qu'ils ne l'ont pas fait, par *fairness* pour les autres qui se sont donné la peine de répondre, on est obligés de leur mettre zéro», a-t-il conclu.

«On a pris la peine d'être court, d'être concis. Ils auraient pu nous répondre ça en 15 minutes et ils se seraient évité le genre de critique que je suis obligé de faire», blâme le porte-parole du patronat québécois.

Le silence du Parti conservateur a eu pour effet de faire bien paraître le Parti libéral du Canada

(PLC), souligne M. Kelly-Gagnon. Le PLC obtient ainsi de bonnes notes pour sa position sur les cotisations à l'assurance emploi et

sa volonté de réduire les impôts.

Le CPQ reste toutefois sur son appétit face à ce qu'il perçoit comme un manque d'ardeur du PLC à vouloir contrôler les dépenses gouvernementales, le point le plus important aux yeux du CPQ.

En matière de contrôle des dépenses, le CPQ aurait souhaité non pas une réduction des dépenses

gouvernementales, mais une croissance limitée à la croissance générale de l'économie. Le Parti libéral le laisse sur sa faim dans ce dossier, parce qu'il s'engage à contrôler les dépenses, mais sans «fixer d'objectifs chiffrés».

«Il y en a deux dont les positionnements ne sont pas ceux que nous, on veut. Il y en a un qui, sur deux des trois grandes questions, prend des positions qui nous sont souhaitables. Et l'autre, on est obligé de marquer "absent au test"», conclut M. Kelly-Gagnon.

LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT

Par leur mutisme, les conservateurs ont trouvé le moyen de perdre un appui qui leur semblait pourtant gagné d'avance. Le parti de Stephen Harper a refusé de répondre au questionnaire soumis par le Conseil du patronat du Québec aux quatre partis. Le porte-parole du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, s'est dit déçu de ne pouvoir appuyer un parti dont il croit qu'il aurait « aimé les réponses ».

Même les patrons sont déçus

Le Parti conservateur a réussi le tour de force de décevoir le Conseil du patronat du Québec, en ne daignant pas répondre au questionnaire que le CPQ avait adressé aux quatre principaux partis politiques, dans le cadre de la présente campagne électorale. Même le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont des positions souvent à l'opposé de celles prônées par le Conseil du patronat, ont pris la peine de répondre aux questions qui leur avaient été soumises, a souligné en entrevue le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon. En ne répondant pas, le Parti conservateur s'est nui face à des entreprises qui auraient sans doute apprécié la teneur de ses réponses, a noté M. Kelly-Gagnon. *«On est déçus. C'est d'autant plus dommage pour eux que moi je sais que [...] les réponses qu'ils auraient données auraient été celles qu'on aurait aimées.»* — *La Presse canadienne*

Pas content

Le Parti conservateur a réussi le tour de force de décevoir le Conseil du patronat du Québec, en n'osant pas répondre au questionnaire que le CPQ avait adressé aux quatre principaux partis politiques dans le cadre de la campagne électorale. Même le Bloc Québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont des positions souvent à l'opposé de celles prônées par le Conseil du patronat, ont pris la peine de répondre. (Presse Canadienne)

Le patronat donne une gifle aux conservateurs

MONTRÉAL — Le Parti conservateur a réussi le tour de force de décevoir le Conseil du patronat du Québec, en ne daignant pas répondre au questionnaire que le CPQ avait adressé aux quatre principaux partis politiques dans le cadre de la présente campagne électorale.

Même le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont des positions souvent à l'opposé de celles prônées par le Conseil du patronat, ont pris la peine de répondre aux questions qui leur avaient été soumises, a souligné en entrevue le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon. En ne répondant pas, le Parti conservateur s'est nuï, face à des entreprises qui auraient sans doute apprécié la teneur de ses réponses, a noté M. Kelly-Gagnon.

« Les réponses qu'on aurait aimées »
LA PRESSE CANADIENNE

« On est déçu. C'est d'autant plus dommage pour eux que moi je sais que, pour l'essentiel, les réponses qu'ils auraient données auraient été les réponses qu'on aurait aimées. Mais parce qu'ils ne l'ont pas fait, par 'fairness' pour les autres qui se sont donné la peine de répondre, on est obligé de leur mettre zéro », a conclu M. Kelly-Gagnon.

« On a pris la peine d'être court, d'être concis. Ils auraient pu nous répondre ça en 15 minutes et ils se seraient évités un genre de critique que je suis obligé de faire », blâme le porte-parole du patronat québécois.

Il attribue cette attitude à une désorganisation du Parti conservateur ou à une incompréhension de l'importance de répondre à ces questions.

Le silence du Parti conservateur a eu pour effet de faire bien paraître le Parti libéral du Cana-

da, souligne M. Kelly-Gagnon.

Le Parti libéral obtient de bonnes notes pour sa position sur les cotisations à l'assurance-emploi et pour sa volonté de réduire les impôts.

Le CPQ reste toutefois sur son appétit face à ce qu'il perçoit comme un manque d'ardeur du PLC à vouloir contrôler les dépenses gouvernementales, ce

qui est le point le plus important, aux yeux du CPQ.

« Il y en a deux dont les positionnements ne sont pas ceux que nous, on veut. Il y en a un qui, sur deux des trois grandes questions, prend des positions qui nous sont souhaitables. Et l'autre, on est obligé de marquer 'absent au test'. L'étudiant qui est absent au test, il aurait peut-être eu des bonnes notes s'il avait été là, mais s'il n'est pas là, il n'a pas la note de passage », conclut M. Kelly-Gagnon.

Le CPQ mécontent du Parti conservateur

PRESSE CANADIENNE, 14:30



Le silence du Parti conservateur a fait bien paraître le Parti libéral du Canada a reconnu le président du CPQ. Photo : Bloomberg

Le Parti conservateur a réussi le tour de force de décevoir le Conseil du patronat du Québec, en ne daignant pas répondre au questionnaire que le CPQ avait adressé aux quatre principaux partis politiques dans le cadre de la présente campagne électorale.

Même le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, qui ont des positions souvent à l'opposé de celles prônées par le Conseil du patronat, ont pris la peine de répondre aux questions soumises par le CPQ.

En ne répondant pas, le Parti conservateur s'est nuï, face à des entreprises qui auraient sans doute apprécié la teneur de ses réponses, affirme Michel Kelly-Gagnon, président du CPQ, qui se dit surpris et déçu de cette attitude des conservateurs.

Le silence du Parti conservateur a fait bien paraître le Parti libéral du Canada, a concédé en entrevue M. Kelly-Gagnon.

Le Parti libéral obtient de bonnes notes pour sa position sur les cotisations à l'assurance-emploi et pour sa volonté de réduire les impôts. Le CPQ reste toutefois sur son appétit pour ce qu'il perçoit comme un manque d'ardeur du PLC à vouloir contrôler les dépenses gouvernementales, le point le plus important, aux yeux du CPQ.

© 2007 LesAffaires.com